



La résidence « le Relais »

LES PROFESSIONNELS :

Médecin responsable

M. le Dr Legrand

Cadre de santé

M. Sébastien Ascoet

Infirmière coordinatrice

Mme Delphine Valle

Aides-soignantes

Mme Lucie Britès
Mme Maria Baucher

INFORMATIONS :

Renseignements

Centre Hospitalier du Rouvray
4, Paul Eluard- B.P. 301
76301 Sotteville-lès-Rouen cedex
Tél. : **02 32 95 12 34**

Résidence le Relais

Tél. : **02 32 95 68 67** - poste 5660
Equipe soignante :
07 78 87 32 12
Courriel : le.relais@ch-lerouvray.fr

Horaires d'ouverture et de fermeture:
Du lundi au dimanche sauf le samedi
Aides soignantes : **de 9h00 à 17h00**
L'infirmière : **de 8h30 à 16h30**



Pour vous orienter au sein de l'établissement, vous pouvez vous adresser aux agents de l'accueil situés à l'entrée principale. Ils vous indiqueront l'emplacement de l'unité recherchée.

Centre Hospitalier du Rouvray - Le relais / service communication
Notre réf. : B/DdSI/52/A

- Un relais entre l'hôpital et le domicile extérieur •
- Réhabilitation psycho-sociale •
- Accompagnement soignant et médical •



4, Rue Paul Eluard - 76300 Sotteville-lès-Rouen
02 32 95 12 34 - www.ch-lerouvray.fr

Métropole Rouen Normandie

QU' EST-CE QUE LA RÉSIDENCE « LE RELAIS » ?

Sa mission : une étape transitoire entre l'hôpital et l'extérieur

La résidence « Le Relais » a été ouverte en février 2012 dans l'enceinte du Centre Hospitalier du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen. Elle se veut être une solution de réhabilitation par le logement à la sortie d'hospitalisation pour les patients des différents pôles du Centre hospitalier du Rouvray, elle a donc une mission inter polaire.

QUELQUES PARTENAIRES

- Association « La Clé ».
- Commission de coordination clinique de l'hébergement (du CH du Rouvray).
- Les équipes des unités de soins du CHR intra et extra.
- Les services sociaux.
- Autres services d'accompagnement (SAMSAH, SAVS, SADS, etc.)

POUR QUI ?

Les patients stabilisés sortis d'hospitalisation en projet de réinsertion-réhabilitation qui nécessitent un accompagnement médical et soignant tout au long de cette période relais de deux ans maximum.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- Patient hospitalisé depuis plus de 3 mois.
- Ne nécessitant pas de soins constants (24h/24h).
- S'inscrivant volontairement dans un projet d'hébergement.
- Étant capable d'intégrer un projet d'autonomisation progressive.

FONCTIONNEMENT :

ATTRIBUTION DU LOGEMENT

- La commission de coordination de l'hébergement thérapeutique débat et valide la demande au vu de la présentation du dossier par le service demandeur.
- Le bureau de « La Clé » rencontre le futur résident et accorde le bail.

La résidence regroupe dix logements individuels ou appartements associatifs meublés « La Clé » (dont deux appartements d'essai).

Elle dispose également de parties communes : cuisines - sanitaires (douches) -salle détente - lingerie (lave linge/sèche linge).

La résidence est rattachée, au niveau fonctionnel, au secteur G06 du pôle Rouen Seine, Caux et Bray.

LES ACCOMPAGNEMENTS

L'accompagnement soignant

- Le secteur d'origine reste la référence médicale et soignante pour la construction du projet de vie du résident. A cet effet, le secteur doit proposer au résident une prise en charge de jour personnalisée.
- L'équipe soignante du Relais travaille avec le résident sur l'autonomie dans la vie quotidienne à la résidence et sur l'extérieur. Sa mission est de l'accompagner vers un retour à la pleine citoyenneté, en l'inscrivant dans un projet de vie concret. Elle veille également à l'équilibre du groupe des personnes logées à la résidence. *(évaluation initiale et suivi de la progression).*



L'accompagnement social

- L'assistant social du secteur d'origine prend en charge les démarches sociales concernant le projet du résident.